

6) Juin 2020

Pascale Desforges, couturière coordinatrice (04/06/2020)



Pascale Desforges dans son atelier.

Pascale Desforges, gérante à Morvillars d'une microentreprise appelée « Deshill Créations » qui crée des bijoux, des sacs et accessoires se demandait ce qu'elle pourrait faire pour mettre son savoir-faire à contribution durant cette période difficile. Sur les réseaux sociaux, elle a constaté que plusieurs couturières confectionnaient des masques pour les maisons de retraite et les particuliers, avant de tomber sur une publication du site « Morvillars qui se souvient » lançant un appel aux couturières de la commune pour réaliser des masques à distribuer aux habitants.

Après avoir pris contact avec Françoise Ravey, maire, Pascale Desforges a créé l'atelier solidaire « Morvillars : hauts les masques ». C'est donc en étroite collaboration avec la municipalité de Morvillars qu'elle confectionne des masques en tissu réutilisables depuis le 27 avril, qui étaient remis sur simple visite au point de vente Le Panier sur la moto (local des Motardsfrancs-comtois dans la zone industrielle du port de Morvillars). Par la suite, ils ont également été distribués gratuitement aux habitants de Morvillars.

Depuis, plusieurs bénévoles ont rejoint l'aventure : des couturières (confirmées ou amatrices) mais aussi des personnes de bonne volonté qui ne savent pas coudre mais qui aident beaucoup en préparant les flyers et les pochettes dans lesquelles sont distribués les masques. Pascale Desforges a reçu aussi beaucoup de réponses positives à l'appel aux dons qui avait été lancé au début de l'initiative. L'atelier a assez de tissu mais est toujours à la recherche d'élastiques, de fil, de biais et d'aiguilles de machine à coudre.

Une page Facebook « Morvillars : Haut les Masques » a également été créée pour tenir les abonnés au courant des avancées de l'aventure et comme tenait à le préciser Pascale Desforges : « C'est en se montrant solidaires, chacun à son niveau, que nous pourrions avancer un peu dans cette « drôle » de période qui est loin d'être terminée. Alors, HAUTS LES MASQUES !!! et à bientôt !! » Quand à Françoise Ravey elle tenait aussi à préciser « que la distribution des masques par la mairie dont la moitié de la commande, soit 1500, ont été livrés par le Conseil Départemental le 6 mai étaient distribués par les élus dans les heures qui suivaient. »

Les indemnités des élus fixées (06/06/2020)



De gauche à droite : Régis Ostertag (1^{er} adjoint), Joëlle Zumbihl (2^e adjoint), Françoise Ravey (maire), Birrer Christian (3^e adjoint) et Marie Chantal (4^e adjoint).

Lors de la séance d'installation du nouveau conseil municipal, le 26 mai dernier, les élus ont fixé les indemnités de fonction pour le maire, les adjoints et les conseillers délégués.

Le maire percevra ainsi 2 006,93 € bruts (51,6 % de l'indice brut), le 1^{er} adjoint 770,10 € (19,80 % de l'indice brut), le 2^e adjoint 462,06 € (11,88 % de l'indice brut), les 3^e et 4^e adjoints 308,04 € (7,92 % de l'indice brut). Chacun des quatre délégués touchera brut 308,04 € (7,92 % de l'indice brut).

À l'occasion de ce conseil, un message de reconnaissance a été adressé à Bernard Vermetot pour les quarante années de carrière passées à la commune de Morvillars en tant que responsable des services techniques et qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juin.

Françoise Ravey, maire, a présenté David Cordelier, agent de maîtrise qui remplace Bernard Vermetot, ainsi que Sophie Villard adjoint administratif 2^e classe qui remplace Alexandra Fleury.

Deux milles masques pour les habitants (09/06/2020)



Sophie et Marine au conditionnement des masques.

Les 2000 premiers masques achetés par la commune de Morvillars chez RKF ont été distribués dans les foyers par les élus et les bénévoles. Une distribution en deux temps : 1000 le 6 mai et 1000 autres le 28 mai.

Le 6 mai, chaque foyer recevait une enveloppe contenant deux masques, le mode d'emploi, un Morvi'light et un questionnaire à remplir et à retourner à la mairie ou en répondant sur le mail de la commune pour indiquer le nombre de personnes résidant au foyer, jusqu'aux enfants de 6 ans. À réception des réponses, le secrétariat de mairie a préparé le complément de livraison pour chaque famille.

Annie Ostertag, toujours aussi active, n'a cessé de confectionner de nombreux masques de différentes formes et de différentes couleurs pour les élus, le personnel administratif et technique, enseignants et membres du CCAS. Le surplus est disponible à la mairie contre une participation symbolique destinée aux œuvres du CCAS.

Guy Bergeret est décédé (09/06/2020)



Guy Bergeret, ancien président de l'AAPPMA « La Pointe » de Morvillars.

Grande émotion à la société de pêche l'AAPPMA La Pointe de Morvillars. Les pêcheurs ont appris le décès de leur ancien président, Guy Bergeret. Il a succombé le 5 juin à l'âge de 73 ans.

Guy Bergeret adorait la pêche et ne passait pas un jour sans aller arpenter les rives de l'Allaine. Il s'est retiré de la présidence et du monde associatif après un AVC. Par sécurité, il est parti vivre au côté des siens dans la région de Bourges.

Nathalie Schauner, actuelle présidente de La Pointe, et tous les membres de l'association présentent à Anne-Marie, épouse de Guy Bergeret, et aux membres de sa famille leurs plus sincères condoléances. Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale ce mercredi 10 juin à Baugy, près de Bourges.

Du nouveau à l'accueil de la mairie (10/06/2020)



Sophie Villard, adjoint administratif 2e classe, nouvelle arrivante à la mairie de Morvillars.

Depuis le 1er avril, on peut voir un nouveau visage à la mairie. Sophie Villard, adjoint administratif 2e classe, est arrivée en remplacement d'Alexandra Fleury. Âgée de 47 ans elle est mariée, maman de trois enfants et habite Fêche-L'Eglise. Après avoir travaillé durant dix dans une agence de voyages belfortaine, puis à l'accueil d'un point accueil solidarité pendant six mois, elle s'est tournée vers le travail en mairie.

Titulaire du concours d'adjoint administratif depuis juin 2014, sa première affectation en août 2015 était à la mairie de Lebetain où elle effectuait une vingtaine d'heures par semaine, ce qui, à ses propres dires, lui a permis de se qualifier dans sa fonction de secrétaire de mairie. Après avoir passé cinq ans à Lebetain à temps partiel, l'opportunité s'est présentée pour elle de travailler à temps complet à la mairie de Morvillars. Le début a été compliqué par la période de confinement mais Sophie Villard avoue avoir depuis pris ses marques.

30 élèves de retour à l'école du Grand Chêne (11/06/2020)



On ne rigole pas avec la sécurité.

Le 2 juin, c'était la reprise pour trente élèves de l'école du Grand Chêne : huit élèves de grande section, huit de CP et quatorze du CE1.

Ils étaient encadrés par la directrice Sylvie Pierre, trois institutrices, deux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et un accompagnant des élèves en situation de handicap.

Contrôle des poteaux d'incendie (11/06/2020)

Le service de l'eau de Grand Belfort communauté d'agglomération (GBCA) et les sapeurs-pompiers du centre de secours des Tourelles procéderont au contrôle annuel des poteaux d'incendie le vendredi 12 juin. La vitesse d'écoulement dans les conduites pourra engendrer ponctuellement une coloration de l'eau et une baisse de pression momentanée. Le service vous demande d'excuser ce désagrément passager et vous invite à les contacter si nécessaire.

Des masques tricolores pour l'Office national des anciens combattants (11/06/2020)



De gauche à droite : Mickael Verry (représentant l'ONAC), Françoise Ravey, maire, Régis Ostertag, premier adjoint, et Annie Ostertag, son épouse et couturière montrent les masques tricolores.

Françoise Ravey, maire, Régis Ostertag, premier adjoint et son épouse Annie Ostertag ont reçu à la mairie le représentant départemental de l'Office national des anciens combattants (Onac) Mickael Verry, pour lui offrir les soixante masques bleu-blanc-rouge confectionnés par la couturière Annie Ostertag.

Ces masques seront vendus, au prix de 10 €, au profit de l'association le Bleuet de France. « C'est une bonne initiative qui est représentée par la fabrication de masques très esthétiques et aux couleurs symboliques du drapeau français. C'est une action sociale qui nous permettra de soutenir certaines de nos associations comme la maison des combattants et des victimes de tous les conflits, les pupilles de la nation, les victimes d'actes terroristes, les Ehpad labellisés Bleuet de France... », précise Mickael Verry.

« La totalité de la somme récoltée sera reversée aux associations. J'aimerais aussi que cette initiative peut donner à d'autres personnes l'idée de faire des actions semblables » a-t-il conclu.

Pour acheter des masques ou pour d'autres renseignements contacter le 03 84 22 21 41 ou sd90@onacvg.fr

Des travaux de voirie le long du cimetière (14/06/2020)



La maquette des travaux du projet d'aménagement de sécurité sur la RD23 au droit de la nécropole et du cimetière.

Ce jeudi, Françoise Ravey, maire de Morvillars a ouvert la toute première séance du nouveau conseil municipal devant 13 conseillers sur 15.

Les élus ont eu droit à la présentation du projet d'aménagement de sécurité sur la RD23 au droit de la nécropole et du cimetière.

Ce projet leur a été présenté par M.Pechin, maître d'œuvre. Il porte sur la création d'un îlot central de type chicane (modération de la vitesse des usagers sur la RD 23), création de trottoirs (sécurisation des piétons), réalisation de places de stationnement et mise en place d'un réseau d'éclairage public que le conseil a opté par 13 voix pour et deux contre pour une alimentation électrique.

Le montant des travaux s'élève à 226 800 € avec des subventions du conseil départemental (92 613 €) et au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (51 692 €).

Toujours côté voirie, le conseil sollicite une subvention au titre des amendes de police pour l'implantation de trois passages piétons à leds clignotants pour un coût estimatif de 16 773 € HT.

Le conseil, à l'unanimité, a défini les modalités de paiement du prix de vente du château à Pascal Piccinini (tant à titre personnel qu'à titre professionnel) à un versement de 300 000 € au 15 juin et à versement de 300 000 € au 15 novembre sans applications d'intérêts.

Les membres des différentes commissions ont été désignés (16/06/2020)



De g. à dr : Chantal Marie 4 e adjointe, Régis Ostertag 1 er adjoint, Françoise Ravey maire, Joëlle Zumbihl 2 e adjointe, et Christian Birrer 3 e adjoint.

Lors de la première séance du nouveau conseil municipal de Morvillars, le jeudi 4 juin, la liste des sept commissions communales proposées a été adoptée à l'unanimité, avec un maximum de huit membres.

- Budgets et finances : Joëlle Zumbihl, Régis Ostertag et Jean-François Zumbihl.
- Education, enfance, Jeunesses et Sports : Christian Birrer, Michèle Claisse, Chantal Marie, Jean-Christophe Poinas, Virginie Regnault, Manuella Salgado et Jean-Daniel Treiber.
- Communications, informations municipales : Joëlle Zumbihl, Christian Birrer et Virginie Regnault.
- Animation, développement durable, environnement et cadre de vie : Chantal Marie, Christian Birrer, Michèle Claisse, Anaïs Moret, Virginie Regnault, Manuella Salgado et Jean-Daniel Treiber.
- Travaux, urbanisme, habitat et logement : Jean-François Zumbihl, Michel Graehling, Régis Ostertag, Eric Ruchti, Manuella Salgado et Jean-Daniel Treiber.
- Sécurité, prévention et salubrité publique : Régis Ostertag, Jean-Christophe Poinas, Eric Ruchti, Manuella Salgado, et Jean-François Zumbihl.
- Biens en indivisions : Michel Graehling, Quentin Dietsch, Anaïs Moret, Régis Ostertag et Virginie Regnault

Les délégations

Le conseil a désigné à l'unanimité, ses correspondants pour les différents syndicats.

- Territoire Energie. Jean-François Zumbihl avec pour suppléant Jean-Daniel Treiber et Michel Graehling avec son suppléant Eric Ruchti.
- Syndicat intercommunal de gestion du collègue. Françoise Ravey et son suppléant Christian Birrer.
- Syndicat intercommunal de la fourrière animale. Régis Ostertag avec pour suppléant Manuella Salgado.
- Correspondant Défense et Sécurité Routière. Régis Ostertag.
- Comité national d'action sociale. Manuella Salgado
- CCAS. Le conseil, après avoir délibéré, a fixé à douze les membres du conseil d'administration du CCAS. Six ont été désignés par le conseil et six autres par la maire.

Mission de maintenance des archives à la mairie (19/06/2020)

Le service des archives du Centre de Gestion, déjà intervenu trois fois entre 2011 et 2017, prendra en charge une nouvelle mission afin de poursuivre les travaux de classement et mettre à jour les outils mis en place.



Au cours de la séance de conseil municipal qui s'est tenue le mardi 16 juin, Françoise Ravey, maire, a demandé aux élus d'autoriser une nouvelle mission au service des archives du Centre de Gestion. Elle a rappelé les précédentes interventions de Céline Mougin, archiviste du Centre de Gestion : en 2011-2012 durant trente-neuf jours ; en 2013 pendant trois jours et en 2017 pendant dix jours.

Elle a indiqué la nécessité aujourd'hui de prévoir une nouvelle intervention afin de poursuivre les travaux de classement et mettre à jour les outils mis en place : épurer les dossiers courants, vérifier l'intégralité du répertoire numérique, classer et inventorier les dossiers des années précédentes, rédiger un bordereau d'élimination et mettre à jour la liste des dossiers courants et celle des permis de construire

La durée de cette mission est fixée à cinq jours pour un montant de 949,55 €. Cette nouvelle mission a été autorisée à l'unanimité.

5

C'est le nombre de jours durant lesquels sera menée à bien la mission confiée au service des archives du Centre de Gestion.

Pas d'augmentation de la pression fiscale en 2020 (19/06/2020)

Le conseil municipal a voté lors de la dernière séance pour les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2020. Françoise Ravey, maire, a rappelé les taux votés en 2019 : taxe d'habitation 13.16 % ; taxe foncière (bâti) 15.53 % ; taxe foncière (non bâti) 73.80 %.

Considérant les investissements prévus en 2020, l'autofinancement dégagé, le produit fiscal attendu pour 2020, tenant compte de la réforme de la taxe d'habitation qui prévoit une suppression sur les résidences principales et un transfert aux communes de la part de taxe foncière des Départements, tenant compte du produit compensatoire de taxe d'habitation attendu, les élus ont considéré qu'il n'y avait pas lieu d'augmenter la pression fiscale sur les administrés.

Les taux d'imposition communaux de taxes foncières sur les bâtiments locatifs pour 2020 sont les suivants : taxes d'habitation base 2020 : 1 422 000, variation de base 2,30 %, produit fiscal attendu 187 135€. Taxes foncières sur les propriétés bâties base 2020 : 1 592 000 €, variation de base 1,34 %, produit fiscal attendu 247 238€. Taxes foncières sur les propriétés non bâties, base 2020 : 14 400 €, variation de base 5,11 %, produit fiscal attendu 10 627€.

Le total du produit fiscal attendu pour 2020 est de 445 000 € contre 437 011 € en 2019.

Prorogation de la procédure de reprise des concessions cimetières (20/06/2020)



Lors de la séance de conseil municipal du 16 juin, Michel Graehling, de la commission « travaux urbanisme habitat logement » a rappelé la délibération du 23 décembre 2019 prolongeant de six mois supplémentaires la procédure de régularisation des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun. Lancée mi-mai 2019 et portant sur 220 sépultures sans titre de concession, la procédure intéressait les familles : plus d'une centaine sont venues en mairie ou ont contacté les élus, 42 sépultures ont été régularisées et 11 familles ont indiqué l'abandon de l'emplacement.

Prolongation pour régulariser les tombes sans concession.

Avec le confinement lié à la crise sanitaire du Covid-19, les familles n'ont pas eu la possibilité d'engager les démarches souhaitées. Michel Graehling a donc proposé qu'un délai supplémentaire de six mois soit accordé aux familles pour régulariser leur situation ce qui porterait le terme au 31 décembre 2020. Proposition acceptée à l'unanimité.

Le site de l'ancienne gare sera vendu (21/06/2020)

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont acté la mise en vente de l'ancienne gare. Lors d'une prochaine séance, ils devront fixer le prix de vente du bâtiment et du terrain, le site devant accueillir un projet de commerce



Acquis par la mairie en 2014, le bâtiment de la gare de Morvillars sera vendu. Reste à en fixer le prix.

L'ordre du jour de la dernière séance du conseil municipal, le 16 juin, était chargé. Parmi, les différents points, les élus ont notamment acté la vente de l'ancienne gare. Une décision prise à l'unanimité.

Acquis par la commune en 2014

Le bâtiment et le terrain de près d'une dizaine d'ares avaient été acquis en novembre 2014 alors que la SNCF l'avait mis en vente pour 36 000 euros.

« Nous avons eu l'opportunité de préempter quand le service immobilier de la SNCF avait mis en vente plusieurs de ses bâtiments », rappelle Françoise Ravey, maire de Morvillars. « À l'époque, nous n'avions pas d'idée précise même si le site pouvait servir pour répondre aux besoins que nous avons listés. Et il nous paraissait vital d'acheter ce bâtiment qui a une position centrale. »

Un projet autour des produits de terroir

S'il n'y avait pas d'urgence donc, la commune souhaitait voir l'implantation d'un « projet structurant ». S'il a été question un temps d'un cabinet de kinésithérapie ou d'une maison médicale, le projet s'oriente dorénavant vers un projet autour des produits du terroir.

« Il y a un an que nous travaillons sur cette proposition intéressante qui nous a été présentée », note Françoise Ravey. Le projet initial prévoyait que le bien reste la propriété de la commune mais les porteurs

de projet souhaitent acquérir l'ensemble. « Mais rien n'est acté. Les pourparlers sont en cours et une réunion est prévue fin juin. »

Il faudra aussi aux élus de fixer le prix de vente du bâtiment et du terrain.

Un bâtiment à la croisée de deux chemins de fer (21/06/2020)



Une carte postale qui donne une idée de l'activité de l'ancienne gare de Morvillars.

Le 31 janvier 1867, un terrain de 2,34 ares est vendu à la compagnie de Chemins de fer Paris-Lyon-Marseille qui établit la ligne Montbéliard-Delle par Morvillars. C'est là qu'est construite dans la foulée la gare de Morvillars alors que ce nouveau tronçon est inauguré le 29 juin 1867. Le chemin de fer Montbéliard-Delle est ouvert au trafic le 29 juin 1868. Il s'agit de la première ligne raccordant la France au canton suisse du Jura. La ligne a connu des difficultés très tôt dans son histoire et le trafic des voyageurs est fermé en 1938. Seul le trafic de marchandises a résisté mais en 1969 le dernier train circule entre Beaucourt et Morvillars, en 1990 entre Audincourt et Beaucourt et en 1993 entre Montbéliard et Audincourt. Si la voie a été démontée entre Beaucourt et Morvillars, le tronçon compris entre Morvillars et Delle a été repris par la ligne Delle-Belfort jusqu'à sa fermeture en septembre 1992.

Quant à la ligne d'origine Delle-Belfort, elle est ouverte au trafic en 1877. Il s'agissait alors, après le rattachement de l'Alsace à l'Allemagne de transporter facilement les marchandises entre la France et la Suisse sans passer par Bâle (et donc par l'Allemagne).

Aussi une nouvelle ligne de train entre Belfort et Morvillars fut construite et entre Morvillars et la frontière avec la Suisse (Delle) les trains utilisaient les voies du chemin de fer Montbéliard-Delle. Dès 1877, le trafic de voyageurs et de marchandises a été très important. Il s'agissait en effet de l'un des points de frontière les plus utilisés pour passer les marchandises entre la France et l'Italie.

Cependant, après la Seconde Guerre mondiale, la concurrence de Bâle se fit sentir. Le mauvais état de la ligne ne permit pas de continuer l'exploitation d'une façon satisfaisante. Finalement, la SNCF décida de supprimer tout trafic, le dernier train ayant circulé le 26 septembre 1992.

270 élèves au collège (24/06/2020)



Une classe qui respecte bien les règles de sécurité.

270 C'est le nombre d'élèves accueillis lundi, sur 376, soit 76 % des inscrits, au collège Lucie-Aubrac. Djékodjim Abderamane-Dillah, le principal et Samir Meddour, le CPE (conseiller principal d'éducation) étaient très satisfaits de la participation des élèves à la rentrée obligatoire et estimaient que c'étaient une belle réussite. En effet alors que 30 % étaient présents durant la période du 2 au 19 juin (élèves volontaires), les autres suivaient les cours en distanciel.

Toutes les mesures de sécurité étaient mises en place pour les accueillir : les élèves restent dans la même salle, ce sont les professeurs qui changent de salle. La distanciation est prévue, mais si le nombre d'élèves ne permet pas une distanciation globale, les élèves supplémentaires se grouperont par deux, avec port de masque obligatoire pendant le cours.

Tous les secteurs de l'Adapei ont été bousculés par le coronavirus (24/06/2020)

Outre la résidence Pierre-Grison à Eguenigue, qui a été durement touchée par le virus, les autres secteurs - enfance et adolescence, le travail protégé et l'entreprise adaptée - que l'Adapei prend en charge ont été bousculés.



Le secteur enfance-adolescence

Les IME Les Papillons blancs et Kaleïdo à Roppe ont fermé en même temps que les écoles, dès le 13 mars. « Mais nous avons mis en place des liens très réguliers avec les familles », précise Rémi Coutant, responsable du secteur, qui souligne que « les parents ont été remarquables ». Le personnel a renforcé les équipes de la résidence Pierre-Grison. « Pour les familles, ça s'est bien passé. On s'attendait à ce que ce soit plus compliqué. Mais on s'est adapté pour répondre aux besoins spécifiques. » Dès le 12 mai, les portes des IME étaient à nouveau ouvertes. « Mais en journée, on accueille moins de gamins. » Entre 45 et 50 % des jeunes sont de retour. Comme il est difficile de faire respecter les gestes barrières aux jeunes usagers, la règle pour l'instant est d'un seul enfant pour un professionnel, dans un espace.

Les établissements et services d'aide par le travail (Esat)

Les sites des Hauts de Belfort, de la Meltière à Menoncourt et l'établissement de Cravanche ont suspendu l'accueil des travailleurs en situation de handicap pendant la période de confinement. « Nous avons mis en place un accompagnement, l'idée était de maintenir un lieu et d'être en alerte sur les difficultés », note la responsable du secteur. Et la rémunération des personnes accompagnées a été maintenue à 100 %.

« Les professionnels sont restés mobilisés. Soit ils ont renforcé le secteur hébergement, soit ils ont travaillé dans les ateliers pour maintenir une partie de la production (façonnage de papiers pour Clairefontaine, conditionnement de kits médicaux, gestion de courriers pour la CAF...). » Les ateliers ont rouvert un peu avant le 11 mai, les travailleurs protégés reviennent dans les ateliers sur la base du volontariat. Avec un travail de préparation. « Aujourd'hui, 70 % des gens ont repris le travail »

L'entreprise adaptée

Adapt'Performance, à Morvillars, qui emploie 150 salariés, chargée de sous-traitance industrielle, a stoppé la production dès le 17 mars. « On est sur un profil d'utilisateurs qui n'a pas forcément conscience d'être fragile. On a pris la solution du chômage partiel, sauf pour le service administratif en télétravail », note le directeur de l'entreprise. « Une seule activité a été maintenue, la blanchisserie à la clinique de la Miotte. »

Dès le 8 avril, quelques salariés sont revenus travailler sur le site. « Avec des masques et prise de température. Et une réorganisation des postes de production. Pour beaucoup, le confinement était synonyme d'isolement. Certains étaient en souffrance. »

« Le coup d'arrêt de la production ne sera pas sans laisser de traces, mais on saura financièrement faire face », assure le directeur de l'Adapei, Jean-Baptiste de Vaucresson. Dans ce secteur de la sous-traitance, dépendante d'autres entreprises, la reprise risque de prendre du temps. « On sait appréhender la parenthèse de deux mois, mais on est un peu dans le flou pour l'avenir, sur certains secteurs. C'est une vraie préoccupation. On entend le gouvernement annoncer des aides, mais pour le moment, on ne voit pas encore les effets de ces annonces. »

Les élus ont validé les travaux proposés par l'ONF (25/06/2020)

Lors de la séance de conseil municipal du 16 juin, Michel Graehling, de la commission « travaux, urbanisme, habitat, logement » a exposé le programme d'action 2020 qu'il serait utile d'entreprendre en forêt indivisée de Méziré/Morvillars. Il s'agit de travaux sylvicoles situés parcelle 10 R, des travaux préalables à régénération par broyage de la végétation-Parcelle 31 R, le dégagement manuel des régénérations naturelles avec création de cloisonnement. Parcelle 39 J : dégagement de plantation ou semis artificiel avec création de cloisonnements. Parcelle 28 R : dégagement manuel des régénérations naturelles avec maintenance des cloisonnements.

Michel Graehling a proposé au conseil municipal de valider le devis de l'ONF d'un montant de 3594,58€ HT, en totalité en investissement. Puis il a ajouté que la commune a décidé fin 2018 de s'engager dans l'exploitation de parcelles d'avenir, l'objectif étant d'expérimenter de nouvelles essences plus adaptées au changement climatique.

Il a précisé que les plantations (châtaigniers) ne seront pas réalisées avant le printemps 2021. Pour finir, Michel Graehling a informé l'assemblée qu'un délai supplémentaire a été accordé aux affouagistes pour que les lots et les retraits de bois soient terminés au 15 juillet. Le programme a été adopté à l'unanimité.

Écoles et collège : les représentants désignés

Lors de cette séance, les élus ont également désigné les représentants communaux au sein du conseil des écoles et du conseil d'administration du collège. Pour l'école, ont été élus à l'unanimité comme titulaire Jean-Christophe Poinas et comme suppléant Maria-Manuela Salgado. Pour le conseil d'administration du collège, ont été élus comme titulaire Christian Birrer et comme suppléant Jean-Daniel Treiber.

Le conseil municipal a aussi désigné les dix-sept élus appelés à siéger au sein de la commission des impôts directs ainsi que deux suppléants.

Un stationnement pour la nécropole et le monument (28/06/2020)

La commune de Morvillars veut réorganiser le stationnement en sortie d'agglomération côté Méziré. Le Département devrait apporter sa contribution.



La stèle du Souvenir Français et les abords de la RD23 où des places de parking devraient être créées

Lors du conseil municipal du 16 juin à Morvillars, Jean-François Zumbihl, conseiller délégué chargé des travaux et de l'urbanisme, a exposé le projet d'aménagement de voirie et de voie douce passage du Souvenir Français. Il précisait qu'avec la sécurisation de l'entrée d'agglomération par la RD23 côté Méziré, il était nécessaire d'optimiser le stationnement organisé d'une quinzaine de places.

Les besoins en stationnement générés par le cimetière intercommunal, la nécropole internationale et l'ensemble des commémorations annuelles sont importants. L'idée est de créer du stationnement supplémentaire en mordant sur une partie des champs qui ne sont plus utilisés.

Le président du Conseil départemental s'était engagé dans nos colonnes à soutenir la commune quant au financement d'un parking lié à la nécropole en lieu et place du classement de celle-ci au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le projet de l'opération s'élève à 34 174 euros dont 10 210 euros qui resteront à charge de la commune. Le financement du Conseil départemental consiste à prendre en charge 50 % des travaux. Une demande parallèle est déposée à la préfecture pour des crédits complémentaires de dotation de soutien à l'investissement local.

Une liaison douce reliant ce parking à la nécropole et au cimetière est prévue. Cette liaison rejoindra la piste cyclable envisagée par la commune de Méziré, notamment pour permettre aux élèves de Méziré de se rendre au collège de Morvillars à vélo.

Carnet blanc : Mathieu et Virginie (28/06/2020)



Mme le maire de Morvillars, Françoise Ravey, officiait en mairie ce samedi 27 juin 2020. Elle a accueilli à la mairie Mathieu Courbot, né le 4 mars 1992, ingénieur travaux et Virginie Pinard, née le 7 février 1993, maîtresse de maison, venu y sceller leur union.

Avis de décès : Père André Marion (30/06/2020)

MORVILLARS - MARSEILLE

Les familles
Pierre TERRIER et Jean-Marie ERNWEIN

vous font part du décès du

Père André MARION

Oblat de Marie

survenu le 27 juin 2020, à l'âge de 93 ans.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu
mercredi 1^{er} juillet, à Marseille.

Avis de décès paru dans L'Est Républicain le 30/06/2020 | réf 977635400_LER_1 | publication web le 30/06/2020. Vous pouvez acheter et lire [L'Est Républicain du 30/06/2020](#)